

Division des personnels  
Bureau des actes collectifs (D.P.E.2)

### LETTRE DE CANDIDATURE

NOM: \_\_\_\_\_

PRENOM: \_\_\_\_\_

Date de naissance |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

Affectation 2014/2015 : \_\_\_\_\_

Numéro téléphone portable : \_\_\_\_\_

Adresse mail valide pour l'envoi de la convocation devant la commission d'entretiens :  
\_\_\_\_\_

**Souhaite postuler pour un poste (cocher la case correspondant au type de poste sollicité) :**

- ERIP
- Coordonateur REP
- Directeur totalement déchargés en REP+
- Référent
- UPE2A
- Ecoles pratiquant la pédagogie FREINET

*Pour les postes d'UPE2A, cette lettre, accompagnée d'un CV, doit parvenir au CASNAV et aux services DPE2 **pour le 7 mai 2015**. Une commission d'entretiens se réunira le 11 mai 2015.*

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature du candidat

Cette lettre doit parvenir chez l'IEN **pour le 24 avril 2015** (Elle ne dispense pas de la saisie informatique des vœux).

-----  
**Attestation du respect de la procédure par l'I.E.N.**

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature de l'I.E.N.

A transmettre par l'I.E.N. à la direction des services départementaux – Bureau D.P.E 2 par mail  
« ce.mouvement13@ac-aix-marseille.fr » **pour le 30 avril 2015**